

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 17 mars 2021

NO 08

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« **Pour affichage** »

OBJET : Allocation pour matériel ergonomique + Copie des réserves de temps SAGIR

Bonjour à toutes et à tous,

Au courant des dernières semaines, le gouvernement annonçait une allocation spéciale pour l'achat de matériel ergonomique pour les employés de la fonction publique qui font ou ont fait du télétravail. Dans le communiqué syndical # 05, je vous ai fait part de cette information, mais je vous suggérais également d'attendre que la DGARH sorte les informations relatives à cette allocation.

Le 6 mars dernier, l'Édimestre-Intranet envoyait deux (2) courriels contenant tous les renseignements utiles relativement à la réclamation de cette allocation. Si vous avez des questions, vous pouvez vous référer à vos gestionnaires et si des problématiques surviennent, n'hésitez pas à nous en faire part.

Dans un autre ordre d'idées, nous désirons vous faire un rappel concernant la fin de l'année financière dans le système SAGIR. Comme vous le savez, ce système connaît « parfois » des ratés et avant que la mise à jour annuelle soit effectuée, nous vous recommandons TRÈS FORTEMENT d'imprimer la page de vos réserves de temps le plus proche du 31 mars prochain. De cette façon, vous pourrez comparer les données actuelles avec celles qui seront mises à jour au courant du mois d'avril prochain.

Si vous avez des interrogations, ne vous gênez pas pour nous contacter.

Merci et passez une très bonne journée !!!

Martin Perreault
Président provincial